



MINISTERE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
B. P. 73 - KIGALI

À traiter par

Date entrée

N° Classement

23-12-86
24378/88

Kigali, le

19 DEC. 1986

N° 2822 /08/03/86

Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI

Référence :

Monsieur le Ministre,

Objet :

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe la lettre me transmise en date du 4 Novembre 1986, par le Directeur Général de la BCR, Monsieur E. Paquet, qui attire notre attention sur l'organisation d'une journée Eurafricaine des PME, organisée en Belgique en Septembre 1984 et 1985 par le Fonds Bakaert. Comme cette journée va être organisée au printemps 1987, je voudrais attirer votre attention sur le fait que ces journées Eurafricaines de la PME ont pour objet de fournir des informations aux Africains qui veulent créer ou développer des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et de mettre ces Africains en contact avec les Européens qui entendent participer aux activités économiques qui émergent en Afrique. Ce type de coopération présente plusieurs aspects originaux. Les demandes africaines sont soumises avant les journées à des partenaires Européens dont les réactions permettent de préciser les desiderata des Africains. En septembre 1985, plus de deux cent personnes ont assisté à ces journées dont une cinquantaine des représentants des PME africaines. Cette initiative a été appuyée par le Département belge de la coopération au Développement et par le centre pour le Développement Industriel (CDI).

L'année passée, la Régie Apicole du Rwanda, l'OVIBAR et les Etablissements SHIRAMAKA avaient exprimé leurs intentions de participer à ces journées. Pour l'année 1987, les entreprises Ecomirwa et Rwanda Foam sont intéressées à participer à ces journées Eurafricaines des PME. D'autres entreprises pourront s'y ajouter.

Je me dois de vous signaler que le Fonds Bakaert ne finance ni les frais de transport ni les frais de séjour. Par ailleurs, ces charges sont lourdes pour certaines de nos entreprises. Puisque la politique du Gouvernement cherche à stimuler et à promouvoir la création des PME, je vous demanderais d'ores et déjà d'examiner la possibilité de contribuer aux frais de mission des PME rwandais dans le cadre de la coopération bilatérale ou multilatérale pour qu'elles puissent participer à ces journées Eurafricaines de la PME, que le Fonds Bakaert organise encore une fois en Belgique au Printemps 1987.

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT

NGIRIRA Mathieu



BANQUE COMMERCIALE DU RWANDA

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 200 000 000 FRW.

DIRECTION GÉNÉRALE

N/Réf.: EP/631-86

Kigali, le 04 novembre 1986

PME
Avis
A 6.11.86

Monsieur Mathieu NGIRIRA
Ministre de l'Industrie, des Mines
et de l'Artisanat

010.11.86

7744

Division Etude

10/11/86

Monsieur le Ministre,

Concerne : JOURNEES EURAFRICAINES DE LA P.M.E.

Monsieur SEGHIN, Administrateur du Fonds Léon A. BEKAERT m'a fait tenir courant septembre un exemplaire du rapport des journées Eurafricaines de la P.M.E. que le Fonds avait organisées en Belgique en Septembre 1984 et 1985.

Dans sa lettre de transmission du 04.09, il me signalait l'intention du Fonds d'organiser des nouvelles journées Eurafricaines au printemps de l'année 1987.

Me souvenant qu'en 1984, vous aviez proposé que le dossier vous soit remis afin de pouvoir établir vous-même la liste des personnes ou des entreprises intéressées, j'ai pris contact avec le Fonds Léon A. BEKAERT afin de pouvoir vous retransmettre le dossier.

Ayant obtenu son accord, je vous prie de trouver en annexe le susdit dossier et vous en souhaite bonne et prompte réception.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

E. PAQUOT
Directeur Général

CENTRE INTERENTREPRISES DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Rue Bréderode, 2 - Bte 3 - 1000 Bruxelles
Tél. : 512 75 09 - 512 57 55

Bruxelles, le 4 septembre 1986.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. V. Jacobs van Merlen, président

Ch. de Bar
Baron A. Bekaert
H. Cappuyens
B. Cool
A. Coppé
Baron E. Coppée
M. Deflefortrie
P. Delville, président honoraire
J. De Staercke
G. Deurinck
A. Dubuisson, président honoraire
Ph. Dulait
D. Gillet
A. Lagasse de Loch
Baron L. Lambert
Comte J.-P. de Launoy
P. Lejour
V. Leysen
J. Maertens
W. Matthys
P. Oury
A. Pirard
P. Renders
E. van der Rest
N. Riga
Y. Seghin
J. Sonet
A. Speeckaert
Comte Ch. d'Ursel
Baron F. Van den Bergh
J. Van der Straeten
M. Verhaeghe de Naeyer
R. Vermeire
L. Wauters
Baron Ph. de Woot de Trixhe

DIR	DIR	INS	PEAS	SEC DIR
ent honoraire	SEC	CONT		
COMM	CHD			
resident honoraire	CHD			
22-09-1986				6
ADMIT	SEC		TELEX	LITIGES
ADM	ADM			
FRW	CARRE	COMPEN	RADIO	VISA
	CHD			
CPTC	C GEN	CENT		
		COMPT		

Monsieur PAQUOT
Directeur Général de la
BANQUE COMMERCIALE du RWANDA
B.P. 334

KIGALI (Rwanda)

Monsieur le Directeur Général,

Concerne : Journées Eurafricaines de la PME.

J'ai le plaisir de vous faire parvenir un exemplaire du rapport des Journées Eurafricaines de la PME que nous avons organisées en Belgique en septembre 1984 et 1985.

Ayant l'intention d'organiser en Belgique au printemps de l'année 1987 des nouvelles Journées Eurafricaines, je vous serais reconnaissant de bien vouloir nous communiquer dès que possible une liste des adresses des personnes, des entreprises ou institutions du Rwanda, qui seraient susceptibles d'être intéressées par notre initiative et de participer à ces Journées.

J'adresse copie de la présente pour information, à Monsieur Degroodt, directeur adjoint du Groupe Afrique de la Banque Bruxelles Lambert à Bruxelles.

Je vous remercie d'avance de la suite qu'il vous plaira de réserver à ma demande et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments très distingués.

JLB/ab

Annexe.


Y. SEGGIN.
Administrateur.

LES JOURNEES EURAFRICAINES DE LA PME.

Bruxelles
8-20 septembre 1985.

Fonds Léon A. Bekaert
Rue Bréderode, 2 - Bte 3
1000 Bruxelles
Tél. : 512 75 09 / 512 5

L'organisation des Journées a été conçue de manière à orienter les échanges par secteur. Dans chaque groupe de travail sectoriel, le promoteur africain d'un projet rencontrera d'autres promoteurs africains et européens. Il pourra ainsi adapter son projet en fonction des informations qu'il aura recueillies. Il bénéficiera du savoir-faire et de la connaissance professionnelle de ses partenaires européens. Ces expériences personnelles lui permettront de choisir, le cas échéant, une alternative plus adéquate au projet qu'il avait initialement prévu.

En outre, les Journées Eurafricaines se distinguent des autres réunions de promotion industrielle par l'organisation d'un nombre très élevé de visites en entreprises.

Le promoteur africain pourra visualiser les conditions de faisabilité de son projet et approfondir les contacts pris aux Journées avec ses partenaires potentiels.

Ces derniers pourront ainsi mieux définir leur collaboration au projet et éventuellement élaborer une offre.